

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

OBJET :

CONVENTION DE
MISE A
DISPOSITION DU
DOMAINE PUBLIC
RELATIVE A
L'INSTALLATION
D'UN ARRET DE
COVOITURAGE A
BERNEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

Séance du 07 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept juillet à douze heures et quinze minutes, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps, sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,

Convocation du : 30 juin 2023

Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Christian DUPESSEY – M. Vincent SCATTOLIN –

M. Benjamin VIBERT – M. Stéphane VALLI - M. Sébastien

JAVOGUES – M. Gabriel DOUBLET – Mme Chrystelle

BEURRIER – M. Pierre-Jean CRASTES – Mme Aurélie

CHARILLON

Délégués excusés :

M. Pierrick DUCIMETIERE – Mme Carole VINCENT –

M. Claude THABUIS – M. Philippe MONET – M. Régis

PETIT - Mme Nadine PERINET– M. Christophe

ARMINJON

N° BU2023-14

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 16
Nombre de délégués
Présents : 9

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU DOMAINE PUBLIC
RELATIVE A L'INSTALLATION D'UN ARRET DE COVOITURAGE
A BERNEX

Vu l'arrêté du Préfet de Haute-Savoie n°PREF/DRCL/BCLB-2017-0041, en date du 26 avril 2017 portant création du Pôle métropolitain du Genevois français à compter du 1er mai 2017 ;

Vu l'arrêté du Préfet de Haute-Savoie n°PREF/DRCL/BCLB-2018-0064 en date du 13 décembre 2018 approuvant la modification des statuts du Pôle métropolitain ;

Vu la délibération N° BU2022-11 du 8 juillet 2022, pour l'exploitation d'un réseau de covoiturage dynamique dans le Genevois français ;

Le Pôle métropolitain du Genevois français conduit un plan d'actions complet pour le déploiement du covoiturage portant sur quatre axes complémentaires :

- Stratégie avec la définition d'une stratégie covoiturage à l'échelle du Grand Genève ;

- Investissement avec la création de lignes de covoiturage dynamique « HéLéman » ;

- Communication / Animation avec la refonte de covoiturage-leman.org, et des campagnes de sensibilisation sur le covoiturage auprès des habitants et des entreprises ;

- Incitation avec un programme de récompense pour les usagers vertueux.

Dans ce cadre une ligne de covoiturage HéLéman a été créée en 2019 entre Valleiry et Bernex (Canton de Genève-Suisse).

L'arrêt initialement placé à la Croisée de Confignon comportait un panneau à message variable implanté sur un mât existant. Suite au renouvellement du marché, à l'évolution du matériel et à un audit de la ligne, l'équipement doit être remplacé et déplacé.

L'emplacement préconisé se trouve à proximité du P+R Vailly à Bernex impliquant le déplacement du panneau à messages variables et son implantation sur un mât dédié. La nouvelle localisation du mât est située à la Route de Chancy 308, 1233 Bernex, Suisse.

Le Pôle métropolitain du Genevois français aura à sa charge l'installation, l'entretien et l'exploitation du panneau à messages variables ainsi que la réparation en cas de sinistre et la dépose en cas de gêne au bon fonctionnement des TPG.

Le cas échéant, le canton de Genève se réserve le droit d'exiger la dépose du matériel sans préavis ni compensation.

Dans ce contexte une convention est formalisée entre le Pôle métropolitain du Genevois français et la République et Canton de Genève pour une durée de 2 ans.

Le Bureau après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** le projet de convention fixant les modalités d'installation, d'exploitation et d'entretien du matériel appartenant au Pôle métropolitain sur la commune de Bernex.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cette convention de mise à disposition du domaine public avec la République et Canton de Genève.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 12/07/23

Publié ou notifié le 12/07/23

Le Président,
Christian DUPESSEY



The seal of the Pôle Métropolitain du Genevois Français is circular. It features a central figure, likely a personification of justice or law, holding a scale and a sword. The text around the perimeter reads 'Pôle Métropolitain du Genevois Français' and 'R.F.' is at the bottom.